

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune
d'Esserts-Blay



Plan Z-01

PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé le 26 mars 2015

- LEGENDE
- Limite de zone et de secteur de zone
 - SECTEUR CONCERNÉ PAR UNE DAP
 - ZONE UA : centre ancien du chef-lieu
 - ZONE UAh : secteurs correspondant au centre ancien des hameaux
 - ZONE UB : extensions de faible densité
 - ZONE UBz : zones d'extension économique
 - ZONE UAU : zones d'urbanisation future à court terme
 - ZONE A : zone agricole dans laquelle sont autorisées les constructions et les installations liées aux exploitations agricoles
 - ZONE AP : zone agricole reconstruite
 - ZONE Ar : zone agricole accueillant des constructions existantes, agricoles ou non, accessibles qui l'étaient
 - ZONE Arz : zone agricole accueillant des habitations existantes non liées à une exploitation agricole
 - ZONE Nr : zone naturelle
 - ZONE N : zone naturelle accueillant des aménagements ou des équipements publics d'intérêt collectif
 - ZONE Nc : zone naturelle accueillant des bâtiments résidentiels existants
 - ZONE Ncz : zone naturelle humide
 - ZONE Ncz : zone naturelle pouvant accueillir des dépôts de matériaux inertes
 - Emplacement réservé
 - Bâtiment public
 - Bâtiment agricole
 - Bâtiment nouveau non cadastré
 - Tramé bleu
 - Tramé vert - Zone nodale à fort enjeu
 - Corridor écologique invité

20 mars 2015
Echelle : 1 / 5000

EX	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE	ZONE PLU
18.01	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	150 m²	Ar
18.02	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.03	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.04	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.05	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.06	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.07	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.08	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.09	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.10	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.11	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.12	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar
18.13	Aménagement d'un parking pour la collecte des ordures ménagères	Commune	200 m²	Ar

